

04.11.2014 - 11:00 Uhr

Migros augmentera les salaires entre 0.7% et 1.2%

Zürich (ots) -

Le groupe Migros et ses partenaires sociaux internes et conventionnels (la Commission nationale du groupe Migros, la Société suisse des employés de commerce et l'Association suisse du personnel de la boucherie) sont convenus de procéder à un relèvement de la masse salariale oscillant entre 0.7% et 1.2% au 1er janvier 2015.

Dans le prolongement de ces négociations salariales, le salaire brut minimum pour les collaborateurs sans formation professionnelle sera relevé en 2015 à CHF 3'900.- (x 13). A cette mesure sera également associée une adaptation des salaires minimums alloués aux collaborateurs au bénéfice d'une formation professionnelle qui atteindra CHF 100.-. Désormais, les collaborateurs au bénéfice d'une formation initiale de quatre, trois ou deux ans toucheront respectivement un salaire brut moyen de CHF 4'300.-, 4'100.- et 4'000.- (x 13).

Une partie de la somme salariale convenue sera utilisée pour des ajustements structurels.

Comme l'évolution du coût de la vie calculée sur un an est négative, les négociations salariales intervenues déboucheront sur un renforcement du pouvoir d'achat des collaborateurs Migros. Le résultat de l'accord passé vaut pour l'ensemble des membres du personnel et branches soumis à la Convention collective nationale de travail du groupe Migros.

Les adaptations de salaires seront fixées pour chaque collaborateur selon la fonction exercée et la performance individuelle. Depuis 2002, Migros a augmenté les salaires de son personnel de 22.25% en chiffres absolus, soit une hausse de 15.25% en termes réels.

Contact:

Fédération des coopératives Migros

Monica Glisenti, cheffe Corporate Communications, tél. 044 277 20 64,
monica.glisenti@mgb.ch

Luzi Weber, porte-parole, tél. 044 277 20 66, luzi.weber@mgb.ch

Association suisse du personnel de la boucherie

Giusy Meschi, Directrice, tél. 079 669 69 01, meschi@mpv.ch

Commission nationale du groupe Migros

Alain Montani, président de la Commission nationale, tél. 079 471 26
39, alain.montani@gmnefr.migros.ch

Société suisse des employés de commerce

Karin Oberlin, Responsable Partenariat Social, tél. 078 771 48 09,
karin.oberlin@kvschweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100763960> abgerufen werden.